



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 17.03.2008 L'an deux mille huit et le vingt six mars à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE-, Mr RASKOPF, Mme BORIE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mme GALINIER, Mr DELBES, Mme CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, Mmes ESPIE, RAHOU, Mr LE ROCH.

Absentes excusées : Mme THUEL, Melle PORTAL.

N° 08/59

Secrétaire : Mme BERTRAND.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Maire

**DETERMINATION DU
NOMBRE DE
REPRESENTANTS
TITULAIRES DU
PERSONNEL AU
C.T.P.**

Il convient de définir le nombre de représentants titulaires du personnel au Comité Technique Paritaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

FIXE à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel au Comité Technique Paritaire.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,